

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 36 (1898)
Heft: 4

Artikel: Marguerite l'effeuilleuse : nouvelle vaudoise : [suite]
Autor: H.R.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-196718>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

plantant là les Vaudois. Est-ce ainsi qu'on fait ! Il n'a pas eu le demi-quart du courage à Davel, et je ne sais pas pourquoi les journaux le blagent tant ! »

Comme notre syndic ne se souvenait plus de ce qu'il avait lu sur Muret et les autres patriotes Vaudois, il se borna à dire : « Pour ce qui est de Muret et consorts, on en causera plus tard. » « Et bien ! ajouta-t-il, voilà ce que c'est que le centenaire, et puis qu'ils l'ont avancé d'un mois ou deusse, ça ne veut rien dire ; on le fêtera quand même le 24 janvier et une seconde fois le 14 avril s'il faut.

« A la santé de la municipalité ! qu'elle vive ! »

Et tous d'applaudir en pensant qu'à la première vacance au Grand Conseil, le candidat serait tout trouvé en la personne du syndic.

C. T.

Le bon municipal

Air de Roger Bontemps.

Il est des gens vulgaires,
Aux ignobles propos,
Injustes et sévères
Pour les municipaux.
Méditez, hypocrites,
Avant de croire au mal,
Eh ! gai, sur les mérites
Du bon municipal.

Se lever dès l'aurore,
Travailler jusqu'au soir,
Penser, penser encore,
Tout calculer, tout voir ;
Mettre tout à l'étude,
Palais, vigne ou canal,
Eh ! gai, c'est l'habitude
Du bon municipal.

Prodiguer à nos rues
Air et salubrité ;
Aplanir les verrues
D'un sol accidenté ;
Modérer la dépense,
Sauver le capital,
Eh ! gai, c'est la science
Du bon municipal.

Avoir pour seul principe
L'amour du bien public ;
De Georges ou de Philippe
Réprimer le trafic ;
A tous être propice,
Les voir d'un œil égal,
Eh ! gai, c'est la justice
Du bon municipal.

Dire au ciel : qu'il te plaise
De m'ôter ce fardeau
Qui m'accable et qui pèse
Sur mon humble cerveau,
A ma gloire éphémère
Donne un congé final ;
Eh ! gai, c'est la prière
Du bon municipal.

Vous dont la jalousie,
Les plans ambitieux
Rongent l'âme saisie
D'un courroux factieux,
Qui voulez une place
Au fauteuil cantonal,
Eh ! gai, suivez la trace
Du bon municipal.

J. BESANÇON.

Vigilance du comité de réunion. — Les membres de ce comité, formé par les patriotes lausannois, dès le 9 janvier 1798, et qui avait son siège place de la Palud, veillaient à tour de rôle, au local des séances, afin de pouvoir faire appel à leurs collègues au moindre événement. Le nommé B..., qui y passa la nuit du 27 au 28 janvier, reçut tout à coup une lettre du commissaire de guerre français, lui annonçant pour le lendemain l'entrée des troupes françaises. B... envoya immédiatement cette missive au président du comité, M. Wild, à Ouchy.

Le lendemain, 28, les troupes de la Répu-

blique française entraient à Lausanne. C'était un dimanche, par un temps superbe. Ces troupes furent logées chez les particuliers, dans les temples, partout on en fut encombré.

Brune et Cassat. — Quelques jours après l'entrée de Ménard à Lausanne, il fut remplacé dans le commandement de l'armée française par le général Brune.

« Le lendemain de l'arrivée de Brune à Lausanne, dit un contemporain, j'eus l'occasion de le voir, ayant dû me rendre au quartier général avec MM. Cassat, de Lutry, membre de l'assemblée provisoire, et Dubois, dans le but d'obtenir un ordre pour faire restituer les effets du bailli de Buren, qui avaient été arrêtés au Chalet-à-Gobet. A peine le général, tout charmé d'or, fut-il entré dans le salon, qu'il se précipita dans les bras de M. Cassat. Celui-ci était un de ses anciens camarades ; ils avaient étudié ensemble le droit à Paris et y avaient même rédigé, en commun, le *Journal de la Cour et de la ville*.

» Brune était d'une haute taille, d'une figure martiale et sévère. Pendant une demi-heure que nous restâmes dans le salon, il donna deux traits propres à le caractériser. Quelques individus, pour qui les bouleversements ne sont jamais assez prompts, demandèrent audience. Ils venaient solliciter la destitution de certaines autorités qu'ils accusaient d'aristocratie. Le général, sans leur répondre, se tourna vers nous en disant : « Voyez-vous, ces gens-là veulent tout détruire. » Puis il les congédia sans autre explication. Pour expédier l'ordre que nous attendions, il fit appeler son chef d'état-major, le général Suchet, depuis duc d'Albufera. Ce dernier n'était pas encore levé, quoi qu'il fût près de 9 heures. Cependant, il se hâta et ne tarda pas à arriver, mais il n'échappa point à une réprimande que Brune lui fit, en notre présence, en lui reprochant sa paresse en termes sévères. »

Monsu Muret.

Petètrè bin que vo n'ài jamé cognu cé monsu, et portant c'était on bon citoyen ; l'est por cein qu'à Mordze, dè io l'étai bordzai, la Municipalità a décrètà dè l'ài fèrè on monument, que sara n'a granta colonda ein pierre dè taille, io y'arà son nom marquà ein grossès lettrès, avouè cé dè dou z'auto bons citoyens que l'ont bin meretà assebin.

Se vo n'ài pas cognu cé monsu Muret, vo z'ein ài pràò oïu dèvezà stàò dzo qu'on met tot sein dessus dèzo po fètà lo centenèro et que delon, que sarà don n'a demèinze dein to lo canton, on va pliantà dâi z'arbro dè liberta et que ti lè citoyens et mimameint lè fennès et lè z'einfants dèvetront mettrè n'a cocarda verda po allà tsantà àò prèdzo on chaumo coumandà tot espret.

Et lè parardès que sè faront dein ti lè veladzo ! Mè redzoïè dza dè cein vâirè, kâ tsi no, cein vâo ètrè rudo galè : y'è vu dzâ hiai lo secretèro dè l'abbayî qu'èpussâtavè noutron vilho drapeau que l'est lo syndico que lo vâo portâ ; et n'est pas lo tot : lo valet à Marque qu'est dein la cavaleri et lo Jone à l'assesseu qu'a fè se n'ècoula dein lo trein sont zò dègue-nautsi, ne sé io, dâi z'hailions dè Cent Suisses dè la fèta dâi Vegnolans et vont sè promenâ à tsèvau, ein tètâ dâo cortège per tot lo veladzo, drâi dèrrâi la fanfara. Et pu, quand n'ouèrint dèbordèrà lo canon et que pertot on tsantèrà :

Vaudois ! un nouveàu jour se lève ! etc.

àò bin cllia que sè dit :

Que dans ces lieux règne à jamais,
L'amour des lois, la liberté, la paix !

Tonnerre ! y'ein a bin que voudront ètrè dâo canton dè Vaud cè dzo quie !

Don, po ein reveni à Monsu Muret, se l'ài font on monument pè Mordze, font bin ! kâ, coumeint vo z'è de c'étai on citoyen que n'avâi pas poairè dâi Bernois et que ne sè laissivè pas martsi su lè z'artets. Avouè Frédéric de la Harpe que fasâi dâi pi et dâi mans pè Paris po no trèrè dè dèzo la patta dè l'or, avouè Monod et Cart que fasont totès lè z'herbès dè la St-Djan po qu'on n'appartignè perein ài moutsès, Muret est ion dè clliao que sè sont lo mè bailli dè cousins et qu'ont lo mè batailli po no fèrè arrevâ à cein que ne sein ora.

Et n'étâi pas lo tot : quand les baillis uront fè lào mallès et que l'uront prâi lào beliets po Berne, faillai tot mettrè à novè per tsi no ; s'agessâi dè nonmâ lè Conseillers, lè dzudzo et tot lo commerço.

Adon, quand lè citoyens que vo z'è de uront prâi lo temon dè la barqua n'est ni la vaudaire et ni lo dzoran que lè z'ont épouairi et s'ein sont teri à l'honneu. — Respect po ti leu !

Muret (Jules dè son petit nom) étai don avocat pè Mordze et d'apremi que faillâi tot organisâ po fèrè martsi d'attaque lo canton, l'al-lâvè prâo soveint à Lozana.

On iadzo que l'ài étai zu, l'avâi ètà fèrè n'a veriâ àò théâtre, que sè trovâvè pè Marthèrà, que crayo, et va sè mettrè àò partèro ; adon, coumeint la comédie n'avâi pas onco coumeinci, Muret avâi gardâ son bugne su la tètâ, kâ fasâi on bocon frâi, et l'étai on pou dolliet.

Y'avâi drâi dèrrâi li n'a vilha dama qu'avâi bin septante-cinq et que sè met à mormottâ quand ve Muret sè chetâ à la plliâce dè dèvant, sein trèrè son bugne, que cein gravâvè coumeint ion dè no z'auto quand on va pè lo théâtre et que l'ài a drâi dèvant on n'a dama, avouè dè clliao grands tsapès pliens dè botiets et dè totès sortes d'affèrès !

Adon la vilha, que lo bugne à Muret eimbè-tâvè, sè met a derè à sa serveinta qu'étâi dè-coutè :

— Sébayi se cé ogre qu'est drâi dèvant no ne va pas felâ astout dè perquie ?

Muret, quand l'out cein, se virè on bocon et fâ à la vilhe

— N'aussi pas poairè, madama, lè z'ogres ne medzont què dè la tsai fraitè !

(Historique.)

C. T.

Marguerite l'effeuilleuse.

NOUVELLE VAUDOISE

III

L'oncle Samuel voyait avec grand plaisir la faveur croissante qui entourait sa gentille filleule ; de plus, le sourire singulier avec lequel il accueillait certains bruits circulant déjà dans la contrée au sujet d'un mariage possible entre le vieux Cornaz et sa jolie servante ne contribuait pas à les faire taire.

Sur ces entrefaites, Antoine revint au village après six semaines d'école militaire. Son père, disposé à pardonner les torts de l'enfant prodigue, avait tiré de sa cave quelques bouteilles d'excellent vin du Dézaley, 1834, pour fêter son retour. Il va sans dire qu'on n'avait pas oublié le classique veau gras, seulement ce dernier s'était transformé pour la circonstance en cochon de lait. Marguerite attendait avec curiosité l'arrivée du fils de la maison et n'ignorant pas la mésintelligence qui avait régné entre celui-ci et Abram Cornaz, elle se faisait une joie de la réconciliation qui ne pouvait manquer d'avoir lieu entre le père et le fils. Hélas ! ces beaux préparatifs et ces doux projets furent faits et conçus en pure perte...

Une quinzaine de jours auparavant, Antoine ayant obtenu une permission pour un dimanche entier, s'acheminait joyeusement du côté de la maison paternelle, animé des meilleures intentions du monde. Il se proposait de faire la paix avec son père et comptait lui promettre de changer de conduite à l'avenir. Cette démarche était sincère de sa part, car il sentait bien que ses procédés à l'égard de son père n'étaient pas ceux qu'on devait attendre d'un bon fils et d'un brave garçon. Malheureuse-

ment, il rencontra avant d'arriver chez lui plusieurs connaissances avec lesquelles il fallut s'arrêter, *prendre un verre* et jaser un peu. Parmi ces dernières se trouvaient quelques-unes de ces personnes charitables, comme on en rencontre au village aussi bien qu'à la ville, dont les paroles mielleuses et les bonnes intentions ont le don de *faire battre des murs*. Vous devinez le reste... On parla de la maison du père Cornaz, des succès de certaine intrigante qui venait *on ne sait d'où*, on ajouta qu'il était pourtant bien dur de voir le fils de la maison supplanté par *on ne sait qui*, et patati et patata... tant et si bien qu'après ces beaux discours arrosés de fréquentes libations, Antoine revint à Lausanne sans avoir été jusqu'à Chexbres, exaspéré de ce qu'il avait appris.

Le jour fixé pour le retour au village était arrivé; les jeunes soldats avaient regagné joyeusement leurs foyers, emportant avec eux des souvenirs pour longtemps. Beaucoup avaient noué, pendant la durée de l'école, de ces bonnes relations d'amitié que la camaraderie de caserne fait naître et que le temps, s'il peut les affaiblir, n'efface pas entièrement.

Antoine n'avait pris aucune part à la petite fête préparée à l'occasion de son retour. Les insinuations perfides dont nous avons parlé plus haut avaient porté leurs fruits. Il répondit avec aigreur aux paroles que lui adressa son père, et, quand ce dernier lui fit un reproche du long silence qu'il avait gardé à Lausanne, Antoine répartit qu'on pouvait bien se passer de ses nouvelles puisqu'on avait fait venir une aventurière dans la maison. Abram Cornaz, d'abord tout disposé à donner à son fils les explications que nous connaissons déjà, s'était fâché à son tour, et avait déclaré à Antoine qu'il entendait rester maître chez lui et qu'il n'appartenait à personne, et encore moins à un mauvais sujet, de venir contrôler ses actions.

Après cet entretien, Antoine déclara aux domestiques qu'il serait inutile de l'appeler pour souper, et il monta dans sa chambre pour prendre un repos dont il avait grand besoin. La vérité est qu'il était embarrassé de paraître devant la jeune fille, car ce qu'il avait entendu dire de Marguerite, depuis qu'il avait mis le pied dans la maison, l'empêchait de la traiter comme une servante. De plus, malgré ses préventions, il avait été forcé de reconnaître que l'influence de cette *aventurière* avait changé d'une manière avantageuse l'intérieur de la ferme; mais là où il n'aurait dû reconnaître que le résultat de l'activité et du goût, il ne voyait que les prétentions de la future maîtresse du logis.

Après s'être promené de long en large dans sa chambre, il s'assit près de la fenêtre et laissa ses regards errer machinalement dans le jardin. Tout à coup, il aperçut une jeune fille occupée à cueillir du légume; c'est elle, pensa-t-il, et il la regarda avec curiosité. Marguerite, penchée sur une plante de salade, choisissait les feuilles les plus blanches pour les couper; à chaque mouvement ses cheveux ondulaient sur son cou gracieux, et les vives couleurs que lui donnait l'exercice faisaient ressortir l'éclat de ses yeux. Au moment où elle se redressait après avoir achevé sa provision, son regard rencontra celui d'Antoine. Ce dernier se retira vivement; quant à Marguerite, elle éprouva un léger sentiment de frayeur à la vue de ce fier soldat (Antoine était encore en uniforme).

Le soir, fidèle à sa parole, Antoine ne parut pas, et le lendemain et les jours suivants il se montra fort peu; il avait répondu par un brusque *bonjour* à la première salutation de Marguerite, et affectait de ne lui adresser jamais la parole. D'un autre côté, il ne pouvait souffrir qu'on en dit du mal. Quelques personnes du village, qui avaient pensé lui être agréables en tenant de méchants propos sur la jeune fille, avaient été, à leur grande surprise, fort mal reçues par le fils Cornaz. Du reste celui-ci avait, à certains égards, modifié son ancien genre de vie; il sortait encore beaucoup, travaillait par *bourrées* seulement; mais il était devenu taciturne, et ses anciens compagnons de plaisir ne le reconnaissaient plus...

Le moment d'épamprer la vigne était arrivé; de tous côtés, dans le vignoble, on entendait les chansons des effeuilleuses; ces joyeux refrains, toujours vieux et pourtant répétés par chaque génération avec un nouveau plaisir, couraient de vigne en vigne et égayaient le travail qui n'en allait que mieux. Le soir, on revenait en grande bande au village; quelquefois un des garçons de l'endroit,

qui jouait passablement de l'accordéon, allait chercher son instrument, et on improvisait un bal auquel prenaient part jeunes et vieux... Les vieux aussi? direz-vous.... Et pourquoi pas? tous ceux qui ont vu ces réunions champêtres (rares, il est vrai, aujourd'hui) le soir, sur la place du village et à l'abri des vieux arbres, sont obligés de reconnaître qu'ils y ont vu plus d'entrain et de vrai plaisir que dans nos fêtes coûteuses et préparées longtemps à l'avance.

Marguerite prenait sa part de ces travaux et de ces joies; elle était fêtée aussi bien que les plus riches de la contrée; sa gentillesse, ses manières gracieuses et sa douceur plaisaient à tout le monde. Ceux qui ne la connaissaient que depuis peu et qui l'avaient vue à la vigne pour la première fois, ne l'appelaient que la *belle effeuilleuse*. Nous devons ajouter que la portion féminine du village ne voyait pas les succès de Marguerite d'aussi bon œil que leurs frères, fils ou prétendus; mais comme jusque-là notre héroïne n'avait donné aucun signe de coquetterie, et que les hommages qu'elle accueillait le plus volontiers étaient ceux des moins beaux, des moins jeunes et des moins riches, il fallait bien avouer que ses prétentions, si toutefois elle en avait, ne faisaient aucun tort à celles des demoiselles de Chexbres et des environs.

Une seule chose amenait parfois un nuage de tristesse sur le front de la belle effeuilleuse, c'était l'idée d'être détestée par le fils d'Abram Cornaz. Autant le père était bon et affectueux pour elle, autant le fils semblait prendre à tâche de lui montrer son antipathie; elle le croyait du moins, et interprétait de cette manière le mutisme d'Antoine et l'éloignement dans lequel il restait. Peut-être aurait-elle pensé autrement si elle avait pu surprendre un des regards attachés sur elle à la dérobée par ce dernier, et dans l'expression de ceux-ci aurait-elle lu un autre sentiment que celui de la haine.

L'oncle Samuel voyait cet état de choses avec plaisir, car il s'était fait un plan qui devait réussir infailliblement, pensait-il, s'il ne le compromettait pas lui-même par quelque imprudence. Ce plan, que nous sommes loin d'approuver, avait germé dans sa tête en voyant le succès de Marguerite à la ferme et l'intérêt évident que le père Cornaz témoignait à la jeune fille.

(A suivre.)

Représentation Davel. — La Commission de publicité des représentations *Davel* met en vente, au prix de un franc, une *Notice-Souvenir* illustrée renfermant un article de M. Emile Bonjour sur Virgile Rossel, l'auteur de *Davel*, avec un portrait et un fac-similé; une notice historique de M. Paul Rochat sur notre héros national; une revue de M. Albert Bonnard sur les pièces de théâtre qui ont été inspirées par l'histoire de Davel; une analyse du *Davel* de Virgile Rossel, avec l'historique de l'entreprise; une très intéressante étude de M. Louis Bron sur les costumes, les uniformes et les armes au temps de Davel; enfin la chanson de *Davel*, par Victor Ruffly.

La couverture est illustrée de la reproduction photographique du monument Davel d'après la statue (non achevée) de M. Reymond.

La *Notice-Souvenir* est en vente dans les dépôts de billets (MM. Tarin et Dubois, à Lausanne); elle est envoyée franco contre remboursement par la commission de publicité.

Les places pour les trois premières représentations ayant été rapidement enlevées, le Comité a décidé trois nouvelles représentations qui auront lieu, les *vendredi 28 courant*, à 8 heures du soir, et *samedi 29*, à 2 heures de l'après-midi (*matinée*) et le soir à 8 heures.

De nombreuses places sont déjà arrêtées.

Une île pour les célibataires. — La possession anglaise qui fait le moins parler d'elle est assurément Tristan d'Acunha, groupe de trois îlots émergeant des brumes de l'Atlantique-Sud entre le cap de Bonne-Espérance et le cap Horn. C'est cependant un pays qui mériterait d'être recommandé aux célibataires; le commandant d'un navire de guerre anglais qui l'a récemment visité a constaté que l'île est habitée par quarante-cinq femmes et quinze hommes seulement. Il paraît que les femmes guettent les naufragés, les seuls émigrants qui

viennent jamais augmenter la population de la colonie, et on cite le cas du matelot d'un baleinier qui, saisi par une de ces personnes au moment même où une vague le jetait sur la plage, fut, dit un journal anglais, marié avant même d'être sec.

Les rues de Lausanne. — Un voyageur de commerce, qui venait à Lausanne pour la première fois, la semaine dernière, trouva nos rues et nos pavés abominables. Il ne concevait pas qu'on ait pu bâtir une ville sur un sol où l'on ne fait que monter et descendre, descendre et monter. Ses critiques à ce sujet provoquèrent une vive discussion dans laquelle il faisait observer qu'on aurait pu atténuer ces inconvénients en asphaltant toutes nos rues. « On monterait, on descendrait, il est vrai, ajoutait-il, mais on ne se tordrait pas les pieds sur vos affreux pavés. »

Un Lausannois lui fit remarquer que la chose était impraticable, et que si nos rues en pente étaient asphaltées, elles deviendraient pour les gens et les bêtes un véritable casse-cou.

— Eh bien, répliqua le voyageur de commerce, d'un air triomphant, la chose est des plus simples: qu'on asphalté les rues qui montent et qu'on pave les rues qui descendent.

Avis à la nouvelle municipalité.

Un nouveau baromètre. — Nous l'empruntons à un journal allemand. — Voyez-vous, quand je bois et que ma langue s'épaissit, alors je commence à examiner si j'en ai assez. Quand je peux prononcer « exterritorialité », ça va bien; si le mot « incompatibilité » sort bien, il n'y a pas de danger; si je bégaye « excentricité », ça se gâte; mais quand je ne peux plus dire « Eulalie », ça va mal.

En Bourgogne, on envoie coucher tout buveur qui ne peut pas répéter correctement « Trois petites pipes fines dans une petite boîte! »

Une définition du mari. — On lit dans l'*Intermédiaire des chercheurs et curieux*:

Pas toujours commode le rôle de l'époux, si nous en croyons ces jolis (?) vers dont nous voudrions connaître l'auteur:

Jaloux, il est dupé;
Crédule, il est raillé;
Despote, il est haï;
Faible, il est méprisé;
Trop expansif, il fatigue;
Indifférent, il froisse;
Passionné, il est ridicule;
Inconstant, il provoque les représailles.

THEATRE. — Dimanche 23 janvier, **Le Bossu**, drame en 5 actes et 9 tableaux de Anicet Bourgeois et Paul Féval. M. Scheler ne pouvait être mieux inspiré en choisissant, pour éviter l'écueil de la redoutable et légitime concurrence de « Davel », la pièce la plus connue, la plus populaire, l'immortel « **Bossu** », le drame si passionnant, si amusant, et qu'on ne se lasse jamais de revoir.

Il y aura donc une belle salle dimanche pour voir jouer **Le Bossu** et ce sera le début de la belle série des fêtes du centenaire.

L. MONNET.

Papeterie L. MONNET, Lausanne.

Au bon vieux temps des diligences, par L. Monnet, jolie brochure, avec couverture illustrée, fr. 1, 50. *Causeries du Conteur vaudois*. Choix de morceaux amusants en patois et en français. La première série (2^e édition illustrée) et la seconde sont encore en vente, à fr. 1, 50 la série.

Chansonnier vaudois, par C. Dénéraz, fr. 1, 80.

Au même magasin: Cartes de visite, de félicitations et de faire-part. — Impressions de factures, en-têtes de lettres, cartes de commerce, etc.

Registres de toutes règles et de tous formats. — Confection sur commandes. — Copie de lettres et fournitures de bureaux.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.